

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

=====

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 avril à 18h00, le conseil municipal de Saint-Eloy-les-Mines s'est réuni en présentiel en Mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le 27 mars 2025.

## Étaient présents :

M. PALERMO Anthony - M<sup>me</sup> DUBOISSET Jacqueline - M. LOUIS-FERANDON Jean-Jacques - M<sup>me</sup> GIDEL Gwladys - M. GRAND Bernard - M. KRAMARZ Patrice - M. DURAN Jean - M<sup>me</sup> PERRONIN Maryse - M<sup>me</sup> HILLERE Maryvonne - M<sup>me</sup> SIMONET Catherine - M<sup>me</sup> CHEVILLARD Marlène - M<sup>me</sup> ROBIN Nathalie - M<sup>me</sup> SAINTIGNY Julie - M. BOILOT Cédric - M<sup>me</sup> ROCHE Valérie - M. JOUHET Christian - M<sup>me</sup> MERCIER Monique - M<sup>me</sup> POUMEROL Caroline - M. AUZEL Jonathan

## Étaient absents – excusés :

M. BEAUSOLEIL Marc (procuration donnée à M. PALERMO Anthony) - M. JEROME Christian (procuration donnée à M<sup>me</sup> DUBOISSET Jacqueline) - M<sup>me</sup> JEAN Pascale (procuration donnée à M<sup>me</sup> SIMONET Catherine) - M. PEYNOT Alexandre (procuration donnée à M<sup>me</sup> SAINTIGNY Julie) - M. JAY Clément (procuration donnée à M<sup>me</sup> MERCIER Monique) -

## Étaient absents :

M<sup>me</sup> LOURDIN Marie-Christine - M. LASSAUZET Bruno - M. PERESSE Sébastien

M<sup>me</sup> SIMONET Catherine a été élue secrétaire de séance.

---

## DCM2025-03-21 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Maire, après l'avoir examiné de manière détaillée et discuté en Commission des Finances le lundi 7 avril, présente en séance le budget primitif 2025 du budget annexe assainissement, sur la base des tableaux détaillés transmis aux Conseillers municipaux dès le jeudi 27 mars.

Le budget est équilibré dans chaque section, pour les montants suivants :

Fonctionnement	302 161.00 €
Investissement	1 385 237.00 €

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adopter le maintien de la surtaxe de l'assainissement à 1,185€/m<sup>3</sup> et d'adopter le budget primitif 2025 du budget annexe assainissement.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte avec 7 voix contre (Groupe Saint-Eloy une autre vision et M. Boilot Cédric) et 17 voix pour le budget primitif 2025 du budget annexe assainissement et le maintien de la surtaxe de l'assainissement à 1,185 €/m<sup>3</sup>**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire,



Anthony Palermo

